

Regards sur la société canadienne

Établir le lien entre l'offre et la demande de main-d'œuvre : le chômage et les postes vacants

par Marie Drolet

Date de diffusion : le 1^{er} novembre 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Établir le lien entre l'offre et la demande de main-d'œuvre : le chômage et les postes vacants

par Marie Drolet

Aperçu de l'étude

La présente étude permet de mieux comprendre l'offre et la demande de main-d'œuvre, en se fondant sur les données disponibles sur les postes vacants et sur le chômage ces deux dernières années (2015 et 2016). Plus précisément, dans le cadre de l'étude, on utilise les données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) et de l'Enquête sur la population active (EPA) afin de répondre aux questions suivantes : Dans quelle mesure les postes vacants et le chômage sont-ils liés? Que peut-on apprendre à partir du ratio chômeurs-postes vacants? Les professions sont-elles caractérisées par une tension plus faible (plus de travailleurs que d'emplois) ou plus forte (plus d'emplois que de travailleurs) sur le marché de l'emploi? De quelle façon le ratio chômeurs-postes vacants diffère-t-il en fonction du niveau de scolarité?

- En 2015-2016, on comptait 3,4 chômeurs par poste vacant au Canada. La province de Terre-Neuve-et-Labrador avait le ratio le plus élevé (8,2), alors que la Colombie-Britannique a affiché le ratio le plus bas (2,2).
- Les professions de la vente et des services représentaient, en 2015-2016, un nombre disproportionnellement élevé de postes vacants (37 %) et un nombre élevé de chômeurs ayant une expérience professionnelle récente (29 %).
- Le marché du travail des professions de la santé était caractérisé par une plus forte tension. On comptait 0,7 travailleur de la santé au chômage par poste vacant.
- À l'inverse, on a dénombré environ 3,5 chômeurs par poste vacant dans le secteur des métiers, du transport et de la machinerie, ce qui laisse croire que le marché du travail des professions se rapportant à ce secteur est caractérisé par une tension moins élevée.
- On exige tout au plus des études secondaires en ce qui concerne environ les deux tiers des postes vacants, alors que près de la moitié (49 %) des chômeurs ont fait des études postsecondaires.

Introduction

Les observateurs du marché du travail canadien connaissent bien les mesures standards de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. Le taux de chômage fournit des renseignements sur la disponibilité des personnes cherchant du travail par rapport à celles actuellement employées. Les données sur l'emploi fournissent, quant à elles, des renseignements sur la demande de main-d'œuvre déjà comblée par les employeurs. L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) permet également de recueillir des renseignements supplémentaires sur l'aspect de la demande du marché de l'emploi. Depuis janvier 2015, l'EPVS fournit un indicateur de demande

de main-d'œuvre non satisfaite en demandant aux employeurs d'indiquer le nombre de postes vacants aux emplacements de leurs activités¹.

En établissant le lien entre la demande de main-d'œuvre non satisfaite (postes vacants) et l'offre de main-d'œuvre excédentaire (chômeurs), on peut observer plusieurs dynamiques du marché de l'emploi, en particulier la facilité et l'efficacité avec lesquelles les travailleurs trouvent des emplois et si les compétences que recherchent les employeurs diffèrent de celles qu'offre le marché de l'emploi. La disponibilité d'emplois non

comblés — le nombre ou le taux de postes vacants — et sa relation avec le chômage sont une mesure importante du degré de tension du marché de l'emploi.

Dans le présent article, on explore les connaissances analytiques supplémentaires qui peuvent être tirées de la disponibilité conjointe de données sur les postes vacants et sur le chômage². L'étude s'appuie sur les données de l'EPVS et de l'Enquête sur la population active (EPA) afin de répondre aux questions suivantes : 1) Dans quelle mesure les postes vacants et le chômage sont-ils liés? 2) Que peut-on apprendre du ratio chômeurs-postes vacants? 3) Dans quelle mesure les professions diffèrent-elles quant à leur degré de tension sur le marché du travail?

Dans l'article, trois dimensions de l'offre et de la demande de main-d'œuvre sont examinées : les différences entre les provinces, les différences entre les professions et les différences selon les niveaux de scolarité. Avant d'examiner ces résultats, la section suivante présente certains des enjeux conceptuels liés au chômage et aux postes vacants.

Postes vacants et chômage

La définition de postes vacants et de chômage est semblable du point de vue conceptuel. Les trois conditions requises pour qu'un poste soit considéré comme vacant reflètent les trois conditions requises pour qu'une personne soit considérée comme sans emploi. Pour qu'un poste soit considéré comme vacant, il doit actuellement être disponible, le travail pourrait commencer dans les 30 jours et l'employeur doit chercher à recruter activement une personne à l'extérieur de l'entreprise afin de pourvoir le poste³. Pour être considérée comme sans emploi,

une personne doit être disponible pour travailler, pourrait commencer à travailler immédiatement et doit rechercher activement un travail.

Les postes vacants et le chômage coexistent sur un marché de l'emploi dynamique⁴. Dans certaines situations, les postes vacants et le chômage sont associés à un roulement normal de la population active. Des personnes rejoignent ou réintègrent le marché du travail à la recherche d'un emploi, alors que d'autres le quittent pour prendre leur retraite, pour faire des études ou pour travailler à la maison. De la même manière, de nouveaux postes sont créés alors que d'autres disparaissent. Mettre en relation les employeurs et les chercheurs d'emploi prend du temps. Dans d'autres situations, les travailleurs n'ont pas les compétences requises pour répondre aux exigences du poste ou vivent trop loin des régions où des emplois sont disponibles. Enfin, certaines entreprises ou industries peuvent réagir aux fluctuations de l'activité économique en procédant à des mises à pied temporaires.

Alors que les personnes mises à pied temporairement sont considérées comme étant en chômage, des postes vacants n'existent pas nécessairement puisque ces chômeurs attendent que leur ancien poste soit de nouveau disponible⁵.

Au cours de la période de deux ans allant de janvier 2015 à décembre 2016, on a dénombré en moyenne environ 1,3 million de chômeurs au Canada et environ 390 100 postes vacants. Cela dit, pour tout trimestre, le nombre de chômeurs est supérieur à celui des postes vacants (tableau 1).

Les perspectives d'emploi évoluent dans une direction opposée à celle du chômage au cours du cycle économique. Des résultats observés aux États-Unis confirment cette théorie, ce qui laisse penser que les postes vacants fluctuent selon un mouvement contracyclique par rapport au nombre de chômeurs⁶.

Au cours des périodes d'expansion économique, la demande en biens et services se renforce. On dit que le marché de l'emploi montre des

Tableau 1
Postes vacants et chômage, 2015 et 2016

	Postes vacants	Effectif ¹	Chômage	Taux de postes vacants	Taux de chômage ²
		en milliers		pourcentage	
2015					
1 ^{er} trimestre	406,7	14 864,7	1 345,2	2,7	7,4
2 ^e trimestre	449,3	14 932,2	1 316,2	2,9	7,1
3 ^e trimestre	405,9	15 174,3	1 354,8	2,6	7,2
4 ^e trimestre	355,0	15 282,1	1 239,7	2,3	6,7
2016					
1 ^{er} trimestre	328,2	14 970,7	1 446,0	2,2	7,8
2 ^e trimestre	391,1	15 024,7	1 339,1	2,5	7,1
3 ^e trimestre	404,7	15 298,7	1 366,3	2,6	7,2
4 ^e trimestre	379,9	15 447,9	1 213,2	2,4	6,5
Moyenne	390,1	15 124,4	1 327,6	2,5	7,1

1. Désigne le nombre d'employés salariés provenant de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires.

2. Selon les données de l'Enquête sur la population active.

Note : Le nombre de postes vacants a été arrondi au multiple de 5 le plus près; le chiffre de la population au chômage a été arrondi à la dizaine près. Les chiffres mensuels sur le chômage sont convertis en estimations trimestrielles en ajustant les poids de sondage et en calculant la somme pour les trois mois en question.

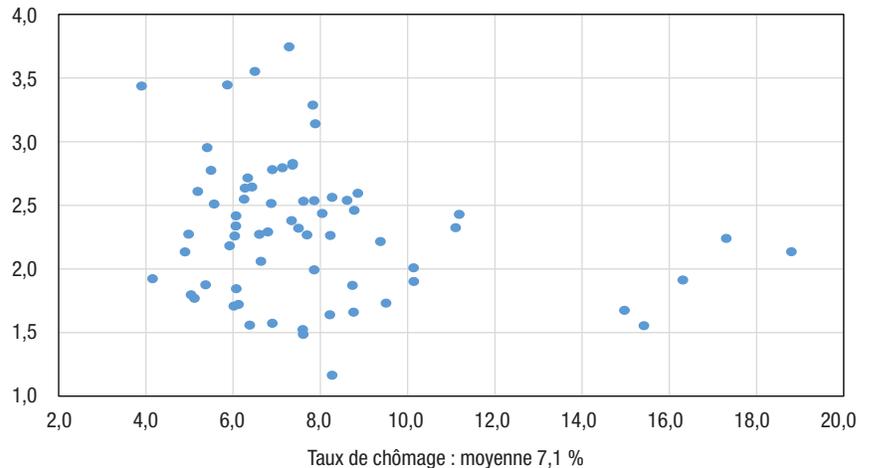
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

signes de tension, les employeurs cherchant des employés. La plupart des personnes souhaitant un emploi travaillent déjà, le chômage est bas et le nombre de postes vacants tend à être élevé. Lors d'un repli économique, la demande en biens et services s'affaiblit. On parle de marché de l'emploi qui démontre un relâchement des tensions, les employeurs réduisant le recrutement de nouveau personnel, alors que les quelques postes vacants tendent à être rapidement pourvus. Le chômage est plus élevé en raison d'une réduction de l'embauche globale occasionnée par le déclin des démissions des travailleurs et l'augmentation des licenciements.

Dans le cadre d'une série chronologique aussi brève, il n'est pas possible d'évaluer officiellement la variation conjointe des postes vacants et du chômage au Canada au fil du temps⁷. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du présent article, on se concentre sur les estimations des moyennes des postes vacants et du chômage au cours

Graphique 1
Corrélation entre le taux de chômage et le taux de postes vacants, selon la région économique, 2015 et 2016

Taux de postes vacants : moyenne 2,5 %

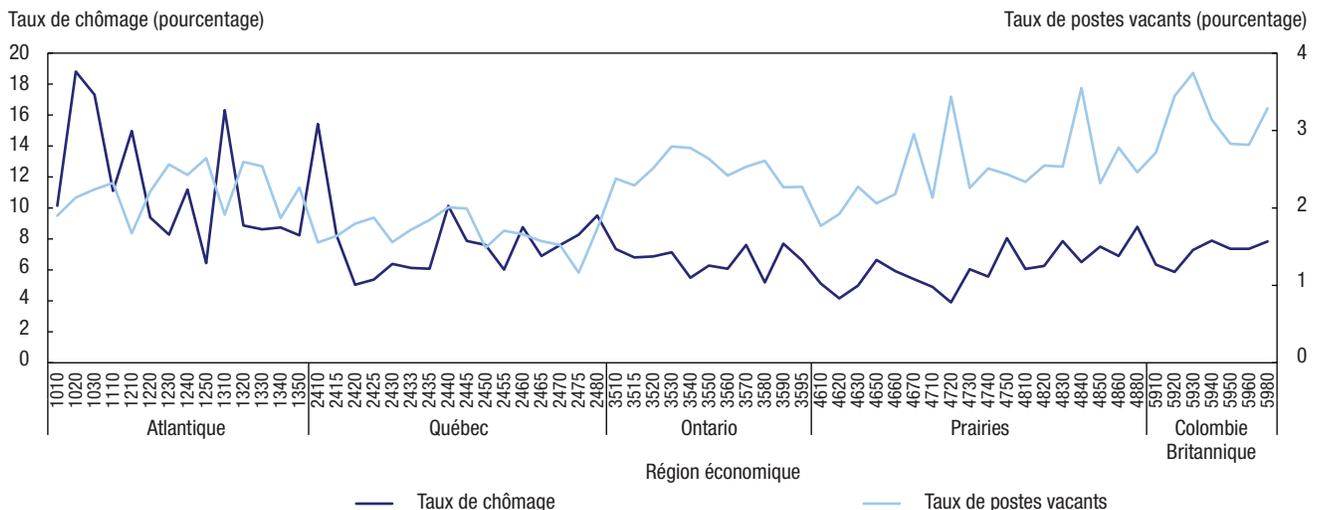


Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

des huit trimestres de données de janvier 2015 à décembre 2016⁸. La section intitulée Sources de données, méthodes et définitions décrit en détail de quelle façon les données sont utilisées dans le contexte actuel.

Il est possible de représenter la relation entre le taux de postes vacants et le taux de chômage sous forme graphique (graphique 1). Chaque point de données correspond au taux moyen de postes vacants et

Graphique 2
Taux de postes vacants et de chômage, selon la région économique, 2015 et 2016



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

au taux de chômage moyen dans une région économique au cours des huit trimestres de données de 2015 à 2016. Au Canada, les régions économiques sont au nombre de 66⁹.

Il existe une relation modestement négative, mais statistiquement significative entre le chômage et les postes vacants : un taux de chômage élevé est généralement associé à un faible taux de postes vacants et, à l'inverse, un taux de postes vacants élevé coïncide avec un faible taux de chômage. Pour vérifier la robustesse de cette relation entre le taux de postes vacants et le taux de chômage, on a procédé à une régression linéaire. Les résultats indiquent qu'une hausse de 1,0 point de pourcentage du taux de chômage était associée à un déclin de 0,9 point de pourcentage du taux moyen de postes vacants¹⁰. Il convient de souligner qu'au plus 9 % de la variation interrégionale des taux de postes vacants s'explique par le taux de chômage dans la région économique.

Un autre graphique peut être effectué avec le taux de postes vacants et le taux de chômage, cette fois en ordonnant les régions économiques de l'est à l'ouest du Canada (graphique 2). Dans les régions économiques à fort taux de postes vacants (comme c'est le cas dans les provinces de l'Ouest), les taux de chômage sont généralement moins élevés, alors que les régions économiques à faible taux de postes vacants présentent des taux de chômage généralement plus élevés (tel qu'observé dans les provinces de l'Atlantique et au Québec)¹¹.

En 2015-2016, on comptait 3,4 chômeurs par poste vacant au Canada

Cette section présente le ratio chômeurs-postes vacants. Le ratio chômeurs-postes vacants combine à la fois les mesures de l'offre et de la demande de main-d'œuvre en évaluant l'offre de main-d'œuvre excédentaire par rapport aux besoins non comblés des employeurs canadiens. Ce ratio est établi en divisant le nombre de chômeurs par le nombre de postes vacants. Le nombre de chômeurs est une mesure du nombre de personnes qui sont à la recherche d'un emploi et qui représentent un excédent par rapport à celles qui sont actuellement employées. Le nombre de postes vacants est une mesure de la demande de main-d'œuvre disponible pour les travailleurs mais non comblée par les employeurs. Malgré certaines limites qui découlent de l'utilisation conjointe des sources de données de l'EPVS et de l'EPA¹², ce ratio est une façon

simple d'examiner la composition de l'offre de main-d'œuvre par rapport à la demande.

Ce ratio est souvent utilisé pour décrire une tension plus forte ou plus faible du marché de l'emploi. Des valeurs inférieures de ce ratio signifient un nombre inférieur de chômeurs par poste vacant et éventuellement une plus grande facilité pour eux à trouver un nouvel emploi, ce qui laisse entrevoir un marché de l'emploi sous forte tension. À l'inverse, des valeurs supérieures de ce ratio signifient un nombre supérieur de chômeurs par poste vacant et éventuellement une plus grande difficulté pour eux à trouver un nouvel emploi, ce qui suggère un marché de l'emploi montrant des signes de relâchement des tensions.

Le ratio chômeurs-postes vacants est sensible à la mesure du nombre de chômeurs utilisée, de sorte qu'il faut souligner les enjeux conceptuels suivants :

Tableau 2
Postes vacants, population au chômage et nombre de chômeurs par poste vacant, selon la province, 2015 et 2016

	Postes vacants	Population au chômage	Taux de postes vacants	Taux de chômage	Chômeurs / postes vacants
	en milliers		pourcentage		ratio
Canada	390,1	1 327,6	2,5	7,1	3,4
Terre-Neuve-et-Labrador	4,2	34,2	2,0	13,6	8,2
Île-du-Prince-Édouard	1,4	8,2	2,3	11,1	5,8
Nouvelle-Écosse	9,4	40,1	2,4	8,7	4,3
Nouveau-Brunswick	6,8	36,8	2,3	10,1	5,4
Québec	61,8	322,8	1,8	7,6	5,2
Ontario	159,9	489,2	2,7	6,8	3,1
Manitoba	12,2	38,8	2,1	6,0	3,2
Saskatchewan	11,2	33,8	2,4	5,8	3,0
Alberta	54,0	173,0	2,7	7,3	3,2
Colombie-Britannique	69,3	150,8	3,3	6,3	2,2

Note : Le nombre de postes vacants a été arrondi au multiple de 5 le plus près; le chiffre de la population au chômage a été arrondi à la dizaine près. Les chiffres mensuels sur le chômage sont convertis en estimations trimestrielles en ajustant les poids de sondage et en calculant la somme pour les trois mois en question.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

- A. L'EPA classe les **chômeurs** dans les trois groupes suivants : ceux qui cherchent un emploi, ceux qui font l'objet d'une mise à pied temporaire et ceux qui commencent un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes. Lorsqu'on utilise cette mesure, on obtient un ratio de 3,4 chômeurs par poste vacant.
- B. Même s'il est clair que les chercheurs d'emploi devraient être inclus dans ce ratio, il n'est pas évident qu'on devrait y inclure les personnes temporairement mises à pied et celles commençant un emploi dans peu de temps. On s'attend à ce que les personnes faisant l'objet d'une mise à pied temporaire soient rappelées à leurs précédentes fonctions, alors que les personnes entrant en fonction à l'avenir comprennent celles qui commencent un emploi dans les quatre semaines suivantes. Lorsque seuls les **chômeurs cherchant un emploi** sont pris en compte, on obtient un ratio de 3,2 chercheurs d'emploi au chômage par poste vacant.
- C. Le chômage déguisé fait référence aux situations dans lesquelles des personnes peuvent se trouver sans emploi, mais ne sont pas classées comme étant au chômage selon les statistiques officielles. Il s'agit notamment de travailleurs ou de personnes découragés qui ne recherchent pas de travail activement, car ils pensent qu'aucun emploi n'est disponible, mais souhaitent travailler au taux de rémunération en vigueur. De plus, certains travailleurs se retrouvent sous-employés.

Les travailleurs à temps partiel cherchant activement un emploi à temps plein en sont un exemple. Lorsque les travailleurs découragés et les personnes sous-employées sont pris en compte comme étant des chômeurs, on obtient un ratio de 4,2 **personnes souhaitant travailler** par poste vacant.

Chacun de ces exemples illustre les difficultés conceptuelles d'évaluer les chômeurs au sein du ratio chômeurs-postes vacants. Dans le reste du présent article, les chômeurs désignent les personnes recherchant un emploi, faisant l'objet d'une mise à pied temporaire et commençant un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes. C'est ce nombre qui est utilisé dans le ratio chômeurs-postes vacants. Ce choix est conforme à la littérature existante et à d'autres renseignements à l'échelle internationale¹³.

Dans la section suivante, le marché de l'emploi est décomposé selon des caractéristiques telles que le lieu géographique, la profession et le niveau de scolarité. L'étude de la dynamique du marché du travail en fonction de ces dimensions vise à permettre une plus grande compréhension du fonctionnement de ce marché.

La Colombie-Britannique présente le ratio chômeurs-postes vacants le plus faible, alors que Terre-Neuve-et-Labrador enregistre le ratio le plus élevé

Il existe des différences provinciales entre les personnes recherchant du travail et l'emplacement des possibilités d'emploi (tableau 2). Un ratio chômeurs-postes vacants plus élevé peut survenir lorsqu'il existe

une plus grande part de chômeurs par rapport à la part de perspectives d'emploi. Le Québec, par exemple, enregistre une part relativement élevée de chômeurs (24 %) par rapport à sa part de postes vacants (16 %). C'est également le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, qui compte 3 % de chômeurs, mais 1 % de postes vacants. Les tensions plus faibles du marché de l'emploi dans ces provinces se reflètent dans les ratios chômeurs-postes vacants relativement élevés : on compte respectivement 5,2 et 8,2 chômeurs par poste vacant au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador.

La part de chômeurs de l'Ontario (37 %) se situe relativement près de sa part de perspectives d'emploi (41 %). On compte 3,1 chômeurs par poste vacant en Ontario, c'est-à-dire un taux inférieur à celui observé au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

Un faible ratio chômeurs-postes vacants peut survenir lorsqu'une province enregistre une part de chômage inférieure aux perspectives d'emploi. La Colombie-Britannique enregistre une part relativement inférieure de chômage (11 %) par rapport à sa part de postes vacants (18 %). Le ratio de chômeurs par perspectives d'emploi est plus faible en Colombie-Britannique (2,2 chômeurs par poste vacant)¹⁴, ce qui est le reflet d'un marché du travail sous forte tension.

La mobilité des travailleurs va traditionnellement des régions à fort chômage vers celles où les perspectives d'emploi sont plus abondantes¹⁵. Selon la publication gouvernementale *Rapport sur l'emploi : Le point sur le marché du travail canadien*, seul 1 % de la population canadienne traverse les frontières provinciales et 3,4 % de celle-ci se déplace entre les subdivisions de

recensement au sein d'une province au cours d'une année donnée. La décision des travailleurs sans emploi de migrer vers des régions offrant un plus grand nombre de postes vacants est souvent complexe et plusieurs facteurs peuvent l'influencer, comme l'âge, le revenu, l'état matrimonial, la présence d'enfants, la langue, la culture, la distance de la province d'origine, la position au sein du cycle économique ainsi que des facteurs institutionnels comme la reconnaissance des diplômes¹⁶.

Les écarts provinciaux en matière de chômage et de postes vacants peuvent refléter une variété d'autres différences, plus particulièrement celles relatives à la profession et à l'industrie.

Le nombre de postes vacants dépasse celui des chômeurs dans les professions de la santé dans toutes les provinces

Cette section fait état des différences de taux chômeurs-postes vacants selon la catégorie professionnelle.

Les professions sont regroupées selon le travail généralement effectué d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession¹⁷.

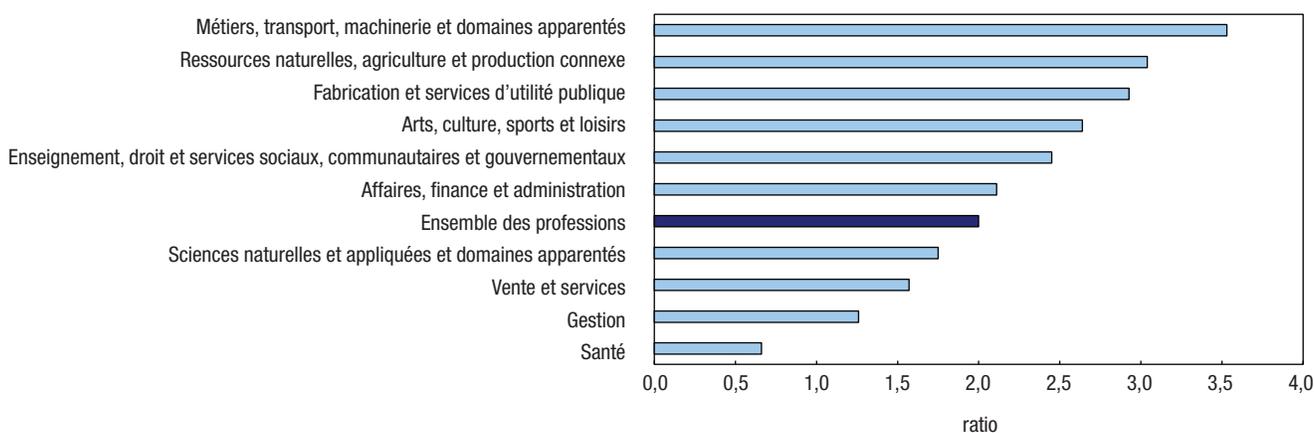
L'EPA permet de recueillir des renseignements sur la profession relative à l'emploi auparavant occupé au cours de l'année précédente pour les personnes n'ayant pas d'emploi au cours de la semaine de référence. Les personnes actuellement au chômage qui travaillaient au cours de l'année précédente représentent environ 58 % de la population totale au chômage. Ainsi, elles peuvent ne pas représenter l'expérience de tous les chômeurs sur le marché du travail canadien. De plus, il peut être plus facile pour ces chômeurs de trouver un emploi étant donné qu'ils possèdent une expérience professionnelle récente et pertinente liée à l'emploi recherché¹⁸.

Puisque les personnes actuellement sans emploi qui travaillaient l'année précédente sont un sous-ensemble du nombre total des chômeurs et que le nombre de postes vacants est constant, le ratio chômeurs-postes

vacants est inférieur au chiffre indiqué précédemment. Dans l'ensemble, on dénombre 2,0 chômeurs qui occupaient un emploi au cours de l'année précédente par poste vacant (par rapport à 3,4 chômeurs par poste vacant). Les ratios des chômeurs qui occupaient un emploi au cours de l'année précédente par rapport au nombre de postes vacants sont présentés pour chaque grande catégorie professionnelle dans le graphique 3.

Le marché de l'emploi des travailleurs de la santé est caractérisé par une forte tension. Parmi toutes les grandes catégories professionnelles, les professions de la santé présentent le ratio chômeurs-postes vacants le plus bas. Ce ratio (moins de 1,0) indique que le nombre de postes vacants est supérieur à celui des chômeurs des professions de la santé : pour chaque poste vacant déclaré dans les professions de la santé, il existe 0,7 chômeur dans ce secteur. Au sein de l'industrie de la santé, certaines professions détaillées, comme Personnel professionnel en soins infirmiers, Personnel technique des

Graphique 3
Nombre de chômeurs¹ par poste vacant, selon le grand groupe de professions, 2015 et 2016



1. L'Enquête sur la population active permet de recueillir des renseignements sur la profession du poste auparavant occupé au cours de l'année précédente pour les personnes n'ayant pas d'emploi au cours de la semaine de référence.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

Établir le lien entre l'offre et la demande de main-d'œuvre : le chômage et les postes vacants

Tableau 3

Postes vacants, population au chômage et nombre de chômeurs par poste vacant, selon la profession détaillée, 2015 et 2016

		Postes vacants	Chômeurs ¹	Chômeurs / postes vacants
		nombre		ratio
Gestion		23 855	30 050	1,3
00	Cadres supérieurs	910	1 070	1,2
05	Cadres intermédiaires spécialisés	11 240	10 480	0,9
06	Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle	8 560	11 180	1,3
09	Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique	3 145	7 320	2,3
Personnel professionnel		47 065	73 050	1,6
11	Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	12 220	16 040	1,3
21	Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	15 035	20 910	1,4
30	Personnel professionnel en soins infirmiers	7 285	2 230	0,3
31	Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	2 065	2 140	1,0
40	Personnel professionnel en services d'enseignement	4 140	17 950	4,3
41	Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	4 910	9 350	1,9
51	Personnel professionnel des arts et de la culture	1 410	4 430	3,1
Personnel technique et paraprofessionnel		31 125	60 350	1,9
22	Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	10 765	24 130	2,2
32	Personnel technique des soins de santé	5 925	4 370	0,7
42-43	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement / des services de protection publique de première ligne	7 155	13 320	1,9
52	Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	7 280	18 530	2,5
Personnel de soutien à l'administration et de soutien administratif		29 310	84 980	2,9
12	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	11 120	26 600	2,4
13	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	2 395	16 310	6,8
14	Personnel de soutien de bureau	10 555	28 080	2,7
15	Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	5 240	13 990	2,7
Ventes		53 540	91 700	1,7
62	Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	7 510	13 880	1,9
64	Représentants des ventes et vendeurs — commerce de gros et de détail	27 680	39 910	1,4
66	Personnel de soutien des ventes	18 350	37 910	2,1
Services personnels et services à la clientèle		105 330	150 230	1,4
63	Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés	21 820	29 420	1,3
65	Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	35 300	46 140	1,3
67	Personnel de soutien en service et autre personnel de service	37 585	60 510	1,6
34	Personnel de soutien des services de santé	7 205	6 120	0,8
44	Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	3 420	8 040	2,4
Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement		26 470	99 630	3,8
72	Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	17 355	77 460	4,5
73	Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	9 115	22 170	2,4
Ouvriers et manœuvres en transport et construction		31 045	103 200	3,3
74	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires	6 470	24 590	3,8
75	Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	17 165	46 440	2,7
76	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	7 410	32 170	4,3
Professions dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe		15 880	48 210	3,0
82	Superviseurs et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe	1 220	11 530	9,5
84	Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe	7 325	16 280	2,2
86	Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	7 335	20 400	2,8
Professions dans la fabrication et les services d'utilité publique		18 470	54 030	2,9
92	Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs de poste central de contrôle	1 345	4 050	3,0
94	Opérateurs de machinerie reliée à la transformation et à la fabrication et autre personnel assimilé	5 885	17 340	2,9
95	Monteurs dans la fabrication	3 830	14 130	3,7
96	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	7 410	18 510	2,5

1. L'Enquête sur la population active permet de recueillir des renseignements sur la profession du poste auparavant occupé au cours de l'année précédente pour les personnes n'ayant pas d'emploi au cours de la semaine de référence.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

Tableau 4
Nombre de chômeurs par poste vacant, selon le grand groupe de professions et la région, 2015 et 2016

	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba et Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique
	ratio					
Catégorie professionnelle	3.9	3.2	1.7	1.9	2.1	1.3
Gestion	1.6	2.2	1.1	0.8	1.3	0.8
Affaires, finance et administration	3.3	2.6	1.6	2.0	3.8	1.8
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	2.8	1.7	1.4	1.6	4.9	1.3
Santé	0.6	0.7	0.8	0.4	0.6	0.3
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	3.3	5.0	2.3	2.1	2.0	1.6
Arts, culture, sports et loisirs	3.2	3.1	3.0	2.5	2.0	1.6
Vente et services	2.3	3.2	1.4	1.4	1.2	1.0
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	10.9	6.7	2.5	3.8	3.5	1.8
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	13.3	4.9	1.7	3.0	3.4	2.0
Fabrication et services d'utilité publique	3.6	3.0	2.8	2.9	3.7	2.1

1. L'Enquête sur la population active permet de recueillir des renseignements sur la profession du poste auparavant occupé au cours de l'année précédente pour les personnes n'ayant pas d'emploi au cours de la semaine de référence.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

soins de santé et Personnel de soutien des services de santé, présentent des ratios de moins de 1,0 (tableau 3)¹⁹.

On compte 1,6 chômeur par poste vacant dans les professions de la vente et des services. Cette grande catégorie professionnelle représente un nombre disproportionnellement élevé de postes vacants (37 %) et un nombre élevé de chômeurs (29 %). Cela donne à penser que les employeurs peuvent facilement trouver les travailleurs dont ils ont besoin et que les employés peuvent facilement passer d'un emploi à un autre dans ces professions. C'est le cas de l'industrie du commerce de détail ainsi que de celle des services d'hébergement et de restauration, où l'on retrouve de manière prédominante les professions de la vente et des services²⁰.

Les professions du secteur des métiers, du transport et de la machinerie se caractérisent par un chômage élevé et peu de postes vacants, ce qui entraîne un ratio relativement élevé de chômeurs par poste vacant. Environ 202 830 chômeurs travaillaient dans ce secteur au cours

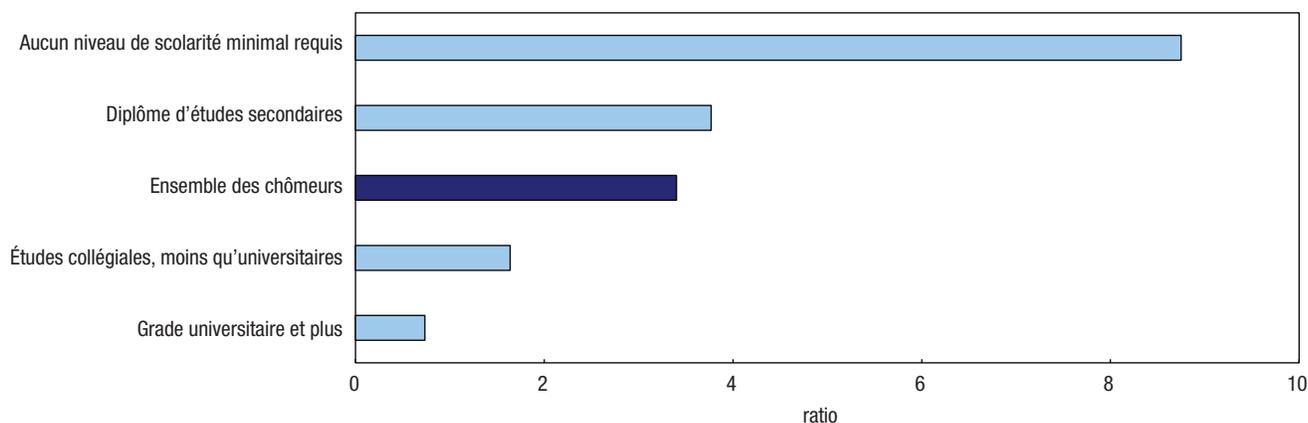
des 12 mois précédant l'enquête, et il y avait 57 510 postes vacants pour ces professions, ce qui équivaut à 3,5 chômeurs par poste vacant. Les données obtenues pour les industries de la construction et de la fabrication corroborent ces résultats et peuvent laisser entrevoir qu'il y a actuellement un excédent de travailleurs dans ces industries²¹.

Les grands groupes de classification des professions présentent une certaine hétérogénéité. En règle générale, le personnel professionnel enregistre des ratios de chômeurs par poste vacant inférieurs à ceux du personnel technique ou de soutien au sein des mêmes grandes catégories professionnelles. On dénombre, par exemple, 1,4 chômeur par poste vacant au sein du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées, par rapport à 2,2 chômeurs par poste vacant au sein du personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées. Des conclusions semblables sont relevées dans la grande catégorie professionnelle des affaires et de la finance²².

Il est important de souligner, cependant, que le ratio chômeurs-postes vacants peut ne pas toujours indiquer une diminution ou une augmentation des tensions du marché de l'emploi (par rapport à une moyenne pour toutes les professions ou une moyenne nationale). Dans certains cas, un faible ratio peut également simplement refléter une profession qui se caractérise par un degré élevé de roulement de la main-d'œuvre. Des professions à roulement élevé (principalement des emplois peu spécialisés), par exemple, peuvent enregistrer un grand nombre de postes vacants par rapport au nombre de chômeurs (d'où le faible ratio). Ces emplois ne sont pas en forte demande et le marché de l'emploi n'est pas nécessairement plus tendu pour ces postes peu spécialisés qu'il ne l'est pour des postes hautement spécialisés. Pour ces emplois, cette situation est plutôt attribuable au roulement du personnel et au nombre élevé de postes vacants qui en résulte²³. Parmi les exemples de telles professions peuvent figurer les professions de la vente et les services personnels et d'information

Graphique 4

Nombre de chômeurs par poste vacant pour les chômeurs ayant le niveau de scolarité requis ou plus, 2015 et 2016



Note : Les postes vacants qui requièrent un certificat ou diplôme d'un programme de formation des apprentis ou d'une école de métiers sont exclus. Sont également exclus les chômeurs ayant ce niveau de scolarité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

de la clientèle, caractérisées par un nombre relativement élevé de postes vacants (plus de 40 % du total) et un ratio chômeurs-postes vacants relativement faible.

La précédente analyse a montré de quelle façon le ratio chômeurs-postes vacants variait selon le lieu géographique et la profession, indépendamment l'un de l'autre. La présente section combine ces renseignements afin de mieux comprendre la situation du marché de l'emploi qu'ils représentent.

Selon ce scénario, l'hypothèse est que les chômeurs effectuent leur recherche dans la profession et la région au sein desquelles ils travaillaient au cours des 12 mois précédents. Alors que certains demandeurs d'emploi peuvent ne pas rechercher de nouvelles occasions dans leur domaine précédent, l'expérience professionnelle récente et pertinente de leur dernier emploi peut les aider à mieux réussir leur recherche d'emploi²⁴. Certaines

provinces sont regroupées afin de fournir des tailles d'échantillon adaptées à l'analyse.

D'une part, les travailleurs des professions de la santé font face aux conditions les plus strictes en matière de tension du marché de l'emploi dans toutes les régions du pays. Le ratio est inférieur à 1,0, que la région se caractérise par un marché de l'emploi sous forte tension (comme c'est le cas de la Colombie-Britannique) ou sous faible tension (comme c'est le cas des provinces de l'Atlantique) (tableau 4).

D'autre part, les signes sont mixtes en ce qui concerne les professions liées aux ressources naturelles, à l'agriculture et à la production connexe. Le marché de l'emploi pour ces professions est moins tendu dans les provinces de l'Atlantique (tout comme c'est le cas pour l'ensemble du marché de l'emploi dans cette région), où l'on compte 13,3 chômeurs par poste vacant, et est plus tendu en Ontario, où l'on dénombre 1,7 chômeur par poste vacant.

Tableau 5

Postes vacants, population au chômage et nombre de chômeurs par poste vacant, selon le niveau de scolarité, 2015 et 2016

Niveau de scolarité	Postes vacants	Chômeurs	Chômeurs / postes vacants
	nombre (en milliers)		ratio
Aucun niveau de scolarité minimal requis	135,7	259,8	1,9
Diplôme d'études secondaires	110,4	415,7	3,8
Certificat ou diplôme d'un programme de formation des apprentis ou d'une école de métiers	32,8	140,4	4,3
Études collégiales, moins qu'universitaires	66,1	250,1	3,8
Grade universitaire et plus	44,1	261,5	5,9

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

Il se peut que les perspectives d'emploi dans une province soient plus nombreuses dans des professions autres que celles privilégiées par les individus qui sont à la recherche d'un emploi. Les chercheurs d'emploi peuvent devoir faire l'objet d'un recyclage de leurs compétences pour obtenir des offres d'emploi dans d'autres professions, mais ils peuvent ne pas souhaiter ce recyclage en raison d'investissements coûteux en capital humain. D'autres peuvent attendre un poste nécessitant leurs compétences et ne pas chercher ou accepter d'occasions d'emploi dans d'autres professions pouvant offrir une rémunération inférieure à celle qu'ils recevaient par le passé.

Environ les deux tiers des postes vacants exigent tout au plus des études secondaires, alors que près de la moitié (49 %) des chômeurs ont fait des études postsecondaires

Le ratio chômeurs-postes vacants décline à mesure qu'augmente le niveau de scolarité. Plus du tiers de tous les postes vacants ne requièrent aucun niveau de scolarité minimal. Ces emplois sont à la disposition de tout chômeur, quel que soit leur niveau de scolarité. Ainsi, 8,7 chômeurs entrent potentiellement en concurrence pour chaque poste vacant n'exigeant aucun niveau de scolarité minimal (graphique 4).

À mesure que les exigences des postes vacants augmentent en matière de scolarité, le bassin potentiel de demandeurs ayant au moins le niveau de scolarité minimal requis diminue, alors que le nombre d'emplois disponibles augmente. Les chômeurs ayant fait des études universitaires sont qualifiés pour des postes vacants nécessitant un niveau d'études universitaires ainsi que pour

tous les postes vacants nécessitant un niveau de scolarité moins élevé. Pour ce groupe, le nombre de postes vacants disponibles est supérieur au nombre de chômeurs. Cela se traduit par un ratio inférieur à 1,0²⁵.

Alors que les personnes ayant fait des études universitaires tirent profit du plus grand nombre d'emplois à leur disposition, dans la plupart des cas, leur niveau de scolarité dépasse celui requis pour les postes vacants. En d'autres termes, elles peuvent être suréduquées ou surqualifiées pour 9 postes disponibles sur 10. Elles peuvent ne pas accepter de postes nécessitant un niveau de compétence inférieur et peuvent préférer attendre un poste plus étroitement lié à leurs compétences²⁶. De la même manière, les personnes ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers peuvent rechercher des postes vacants particuliers correspondant à leur niveau de qualifications. Il est, par conséquent, important d'examiner le nombre de postes vacants correspondant aux chômeurs de chaque catégorie de niveau de scolarité.

Si les chômeurs ayant fait des études universitaires limitaient leur recherche d'emploi aux postes nécessitant un niveau études universitaires (ou aux postes auxquels correspondent leurs qualifications), on compterait plus de 5,9 chômeurs par poste vacant (tableau 5)²⁷. À l'inverse, le fait de limiter les postes vacants nécessitant des études secondaires uniquement aux personnes ayant atteint ce niveau de scolarité engendrerait un ratio de 3,8 chômeurs par poste vacant.

Environ les deux tiers des postes vacants exigent tout au plus des études secondaires, alors que près de la moitié (49 %) des chômeurs ont fait des études postsecondaires. Ces résultats soulignent que, afin

de pourvoir les postes vacants, des compétences inférieures à celles que possède la population des chômeurs seront probablement demandées. Cela peut de nouveau être attribué en partie à un roulement de la main-d'œuvre plus élevé et au nombre relativement important de postes vacants pour des emplois peu spécialisés. Les emplois nécessitant un niveau de scolarité supérieur sont peut-être en outre proposés à l'interne au sein des entreprises ou ces postes ne répondent pas nécessairement à l'exigence d'un emploi devant commencer dans les 30 jours.

Les chômeurs peuvent ne pas pourvoir les postes disponibles

Les personnes pourvoyant les postes ne proviennent pas toutes du bassin de chômeurs. Chaque année, des milliers de travailleurs au Canada commencent un emploi auprès d'un nouvel employeur. Certains sont des personnes entrant dans la vie active ou la réintégrant en recherchant un emploi, alors que d'autres changent rapidement d'emplois sans période de recherche entre les deux.

Une étude canadienne antérieure a révélé que le roulement de la main-d'œuvre était une caractéristique fondamentale de la population active canadienne. Peu importe la conjoncture économique, un grand nombre de travailleurs est réaffecté entre les employeurs chaque année²⁸. Plusieurs indicateurs permettent de montrer l'importance d'une telle réaffectation dans le contexte actuel des postes vacants et du chômage. Tout d'abord, selon les données de l'EPA, environ 19 % des chômeurs pour un mois donné obtiennent un emploi rémunéré le mois suivant²⁹. Ensuite, les données de l'EPA

indiquent qu'environ 6,5 % des travailleurs canadiens ont commencé un nouvel emploi au cours des trois mois précédents. Enfin, selon les résultats de l'Étude longitudinale et internationale des adultes, 13 % des travailleurs canadiens employés ont cherché un nouvel emploi en 2014³⁰.

En général, le nombre de travailleurs ayant commencé un nouvel emploi au cours des trois mois précédents est supérieur au nombre de postes vacants déclarés, ce qui peut découler de la façon dont les postes vacants sont déclarés. Certains emplois peuvent se libérer et être pourvus au cours du même mois. Pour d'autres postes, le recrutement et l'embauche peuvent avoir lieu bien avant la date de début de l'emploi (p. ex. un délai supérieur à la condition servant à définir le poste vacant, stipulant que l'emploi doit commencer dans les 30 jours). Des bassins de candidats reçus peuvent être créés afin de pourvoir les postes vacants actuels et/ou futurs, comme cela peut être le cas pour des entreprises plus grandes ayant recours à des processus d'embauche plus structurés et plus longs ou dans des secteurs ou professions nécessitant des compétences spécialisées. Ces postes vacants à très court terme et à long terme peuvent ne pas être inclus dans la mesure des postes vacants de l'étude.

Conclusion

Le présent article fournit un cadre de travail simple permettant de comparer les postes vacants et le chômage. Il tente d'explorer les connaissances analytiques supplémentaires qui peuvent être tirées de la disponibilité conjointe de données sur les postes vacants et sur le chômage.

Tout d'abord, l'article a révélé que les postes vacants présentent une corrélation négative avec le taux de chômage. Au fur et à mesure de la disponibilité d'un plus grand volume de données, les analystes seront en mesure de distinguer les explications cycliques et frictionnelles ou structurelles à la fois dans les niveaux et dans les tendances. Les postes vacants peuvent devenir un indicateur important des variations du cycle économique, car les variations du nombre de postes vacants peuvent précéder les variations du taux de chômage.

La présente analyse a également révélé de quelle façon les postes vacants et le chômage coexistent à l'échelon des provinces, des professions et du niveau de scolarité. Cela permet de mieux décrire les conditions du marché de l'emploi « sous forte tension » ou « sous faible tension ». Les professions de la santé, par exemple, comptent un nombre relativement élevé de postes

vacants par rapport au nombre de chômeurs ayant une expérience professionnelle récente dans une profession de la santé. À l'inverse, le marché de l'emploi présente un nombre relativement élevé de chômeurs appartenant au secteur des métiers, du transport et de la machinerie par rapport au nombre de postes vacants au sein de ces professions. Ce résultat souligne la difficulté de faire correspondre les emplois et les travailleurs.

Enfin, les résultats ont indiqué qu'il existe des divergences entre les caractéristiques des postes vacants et celles des chômeurs. Les postes vacants se concentrent en grande partie dans les professions de la vente et des services, alors que les chômeurs sont proportionnellement moins susceptibles d'avoir exercé ces professions. De plus, les deux tiers des postes vacants exigent tout au plus des études secondaires, alors que près de la moitié des chômeurs ont fait des études postsecondaires.

Il convient toutefois de préciser que tous les postes vacants ne sont pas pourvus par les chômeurs. Les postes vacants sont parfois pourvus par des travailleurs découragés, des travailleurs sous-employés, voire des travailleurs employés cherchant un nouvel emploi.

Marie Drolet est analyste principale à la Division de la statistique du travail de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources des données

Dans le cadre de la présente étude, on utilise les données de deux sources : l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) et l'Enquête sur la population active (EPA). Statistique Canada a commencé à publier des estimations trimestrielles de la demande de main-d'œuvre (le taux de postes vacants) tirées de l'EPVS en 2015. Le programme de l'EPVS comprend la collecte, le traitement et la diffusion des données sur les postes vacants d'un échantillon de 100 000 emplacements d'entreprises.

La population cible de l'EPVS comprend tous les emplacements d'entreprises au Canada, à l'exception des organismes religieux, des ménages privés, des administrations publiques fédérales, provinciales et territoriales ainsi qu'internationales et extraterritoriales. L'échantillon de l'EPVS est tiré d'une population observée d'environ 1 million d'emplacements d'entreprises compilés dans le Registre des entreprises. L'échantillon sélectionné de la base de sondage pour l'EPVS est stratifié selon les principales industries, régions économiques et catégories de tailles. Les emplacements d'entreprises font partie de l'échantillon pendant huit trimestres consécutifs, soit deux ans. Les estimations d'emploi trimestrielles de l'EPVS sont calibrées en fonction des estimations d'emploi de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

En outre, dans le cadre de l'EPVS, on recueille des renseignements sur les caractéristiques du poste vacant, notamment les exigences à satisfaire afin de pourvoir ces postes vacants (en termes de niveau de scolarité minimal et d'expérience requise), le type de poste disponible (temps partiel ou temps plein; permanent, saisonnier ou temporaire), la rémunération offerte et la durée de la vacance du poste. L'EPVS demande aux employeurs de fournir le niveau d'éducation minimum requis pour chaque groupe de postes vacants correspondant à une profession détaillée.

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête mensuelle qui permet de recueillir des renseignements sur le marché de l'emploi auprès d'environ 100 000 personnes réparties dans 56 000 ménages dans l'ensemble du pays. La population cible est la population civile de 15 ans et plus ne vivant pas dans un établissement. L'EPA utilise un plan de sondage avec renouvellement de panel, suivant lequel les logements sélectionnés restent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs.

Le statut d'emploi est recueilli au 15^e jour du mois et fournit un instantané du nombre de chômeurs pour ce mois. Pour être considérée comme sans emploi, une personne doit être disponible pour travailler, doit pouvoir commencer à travailler immédiatement et doit rechercher activement un travail. Les chômeurs comprennent les personnes en situation de mise à pied temporaire et celles attendant de commencer un emploi dans les quatre semaines suivantes.

Différence conceptuelle relative à l'emploi entre l'Enquête sur les postes vacants et les salaires et l'Enquête sur la population active

Le concept de travailleur dans l'EPVS désigne le nombre d'employés recevant une rémunération pour la période de référence, que l'on appelle également les employés salariés. Il

comprend les employés à temps plein et à temps partiel, de même que les employés permanents, occasionnels, temporaires et saisonniers. Il désigne aussi les propriétaires, administrateurs, associés et autres dirigeants actifs des entreprises constituées en société, ainsi que les employés qui travaillent à domicile ou sur la route, mais qui dépendent de l'emplacement. Il exclut les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale, les travailleurs autonomes, les sous-traitants, les consultants externes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et le personnel militaire. Sont également exclus les employés en congé non rémunéré, tels que ceux en congé de maladie prolongé recevant des prestations d'assurance. Les personnes occupant plusieurs emplois sont comptabilisées pour chaque emploi salarié.

Ce concept diffère donc de celui d'employé utilisé dans le cadre de l'EPA. L'EPA fournit une estimation des personnes employées. Les personnes en congé non rémunéré sont incluses et celles occupant plusieurs emplois ne sont comptabilisées qu'une fois.

Différence quant aux personnes incluses par profession : Le chômage par profession comprend uniquement les personnes ayant exercé cette profession au cours des 12 mois précédents. Il exclut les personnes réintégrant la population active et celles y entrant pour la première fois.

Différence quant au moment de l'échantillonnage des répondants à l'enquête : On demande aux répondants s'ils étaient au chômage au cours de la semaine de référence, qui comprend le 15^e jour du mois. On demande aux entreprises d'indiquer tous les postes vacants au premier jour du mois de référence.

Même si les deux périodes de référence fournissent un instantané à un moment donné, le fait que les renseignements soient recueillis à un moment différent peut produire de faibles variations du nombre de chômeurs et de postes vacants. Le nombre de postes vacants, par exemple, est déclaré pour le premier jour du mois, qui est une période plus courte, ne capturant peut-être pas autant de postes vacants que lorsqu'on demande des données couvrant une période s'étendant du dimanche au samedi.

Différence quant aux chiffres relatifs à l'emploi et aux postes : L'EPA permet de comptabiliser le nombre d'employés. Les personnes occupant plusieurs emplois ne sont comptées qu'une fois. L'EPVS permet de comptabiliser le nombre de postes. Dans le cas de personnes occupant plusieurs emplois, chacun d'entre eux est compté.

Renseignements détaillés manquants sur les recherches d'emploi des chômeurs : L'EPA ne recueille pas de renseignements détaillés sur les recherches d'emploi des chômeurs. Entre autres, on ne demande pas aux chômeurs la profession ou le secteur au sein de laquelle ou duquel ils cherchent du travail, la rémunération qu'ils sont prêts à accepter, ni leur volonté de déménager ou de se recycler.

Sources de données, méthodes et définitions (fin)

Restrictions des définitions de « postes vacants » : La définition des postes vacants peut exclure certains types de postes, par exemple les suivants :

- 1) Certains postes devenant vacants et étant pourvus au cours du mois ne sont pas inclus.
- 2) Certains employeurs peuvent recruter activement bien avant le début réel du travail, alors que la définition nécessite que l'emploi commence dans les 30 jours.
- 3) Les postes vacants qui apparaissent sur le marché de l'emploi interne sont normalement pourvus au moyen d'une promotion, sauf ceux de l'échelon inférieur, ce qui peut biaiser les statistiques vers une disponibilité de postes de niveau d'entrée.

Définitions et méthodes

Les renseignements sur les **postes vacants** sont recueillis au premier jour du mois de référence et fournissent un instantané du nombre de postes vacants pour le mois. Un poste est jugé vacant : a) si un poste particulier existe, b) s'il y a du travail à accomplir ce mois-là et c) si l'employeur recrute activement à l'extérieur de l'entreprise. Il peut s'agir d'un poste à temps plein ou à temps partiel, et celui-ci peut-être permanent, temporaire ou saisonnier.

Le **taux de postes vacants** est calculé comme le nombre de perspectives d'emploi (le premier jour du mois) divisé par la somme des emplois et des postes vacants. En incluant les postes

vacants dans le dénominateur, le taux reflète ainsi le nombre total d'emplois à l'emplacement, ceux qui sont pourvus et ceux qui ne le sont pas.

Le **taux de chômage** est calculé comme le nombre de chômeurs (le 15^e jour du mois) divisé par le nombre de personnes actives de 15 ans et plus. Les personnes actives comprennent celles qui sont actuellement employées et celles qui sont au chômage.

Dans le cadre de cet article, le **ratio chômeurs-postes vacants** est calculé comme le nombre total de chômeurs (le 15^e jour du mois) divisé par le nombre de postes vacants.

La variance du ratio chômeurs-postes vacants est calculée comme suit :

$$\text{Var}\left(\frac{\hat{U}}{\hat{V}}\right) = \text{Var}(\hat{R}) \approx \frac{1}{\hat{V}^2} [\text{Var}(\hat{U}) + \hat{R}^2 \text{Var}(\hat{V})]$$

Une hypothèse raisonnable pour des estimations fortement agrégées (à l'échelon provincial ou de la profession, par exemple) est que $\text{Var}(\hat{U})$ est nettement inférieur à \hat{V}^2 . Cela réduit la variance à $\text{Var}(\hat{R}) \approx \hat{R}^2 \text{CV}^2(\hat{V})$. Cette valeur est relativement réduite et peut être utilisée pour créer un intervalle de confiance. Afin de simplifier encore le calcul, le coefficient de variation ou c.v. est tiré des tableaux CANSIM 285-0001, 285-0002 et 285-0003. Les ratios indiqués tout au long de cet article sont significativement différents les uns des autres.

Taux de postes vacants et de chômage dans les régions économiques

Le tableau 6 regroupe les régions économiques selon que leurs taux de postes vacants et de chômage sont supérieurs ou inférieurs à la moyenne nationale. Il convient de souligner que le taux national moyen de postes vacants est de 2,5 % et que le taux de chômage est de 7,1 %. On dit qu'une région économique présente un taux de postes vacants élevé (ou faible) s'il est supérieur à 2,7 % (ou inférieur à 2,3 %). On dit qu'une région économique présente un taux de chômage élevé (ou faible) s'il est supérieur à 7,6 % (ou inférieur à 6,8 %) ³¹.

Environ 17 % de tous les Canadiens employés vivent dans des régions économiques caractérisées par des taux de postes vacants faibles et un chômage élevé. Cela comprend toutes les régions économiques des provinces de l'Atlantique (à l'exception de Halifax) et 8 des 16 régions économiques du Québec (couvrant 56 % des employés salariés de cette province). Ce groupe comprend Montréal et les régions environnantes. On peut qualifier ces régions comme présentant un marché de l'emploi sous faible tension.

Environ 16 % de tous les Canadiens employés vivent dans des régions économiques caractérisées par des taux de postes vacants élevés et un chômage faible. Ce groupe comprend des zones urbaines plus vastes, comme Kitchener–Waterloo–Barrie, l'île de Vancouver et le Lower Mainland de la Colombie-Britannique. Dans ces régions, les conditions du marché de l'emploi sont particulièrement plus susceptibles d'être sous forte tension.

Cependant, 17 % des Canadiens employés vivent dans des régions économiques caractérisées par des taux de postes vacants faibles et un chômage faible. Ce groupe comprend 15 régions économiques, principalement au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan. La raison pour laquelle ces régions comptent relativement peu de postes vacants et peu de chercheurs d'emploi n'est pas claire. Il se peut que cette situation soit attribuable aux caractéristiques sociales et économiques propres à ces régions.

Taux de postes vacants et de chômage dans les régions économiques (suite)

Tableau 6

Taux de postes vacants et de chômage, selon la catégorie de région économique, 2015 et 2016

		Taux de chômage	Taux de postes vacants	Emploi salarié
		pourcentage		nombre
Taux de postes vacants élevé / taux de chômage bas				
Pourcentage d'employés salariés = 16,0 %				
3540	Kitchener–Waterloo–Barrie, Ont.	5,5	2,8	568 240
4670	Parklands / Nord, Man.	5,4	3,0	40 340
4720	Swift Current–Moose Jaw, Sask.	3,9	3,4	37 190
4840	Banff–Jasper–Rocky Mountain House / Athabasca–Grande Prairie–Peace River, Alb.	6,5	3,6	164 750
5910	Île de Vancouver et la côte, C.-B.	6,3	2,7	298 075
5920	Lower Mainland / Sud-ouest, C.-B.	5,9	3,4	1 308 020
Taux de postes vacants élevé / taux de chômage moyen				
Pourcentage d'employés salariés = 25,8 %				
3530	Toronto, Ont.	7,1	2,8	2 955 265
4860	Edmonton, Alb.	8,8	2,5	670 230
5930	Thompson–Okanagan, C.-B.	7,3	3,7	207 245
5950	Cariboo, C.-B.	7,4	2,8	67 940
Taux de postes vacants élevé / taux de chômage élevé				
Pourcentage d'employés salariés = 0,9 %				
5940	Kootenay, C.-B.	7,9	3,1	60 690
5960	Côte-nord / Nechako, C.-B.	7,4	2,8	38 660
5980	Nord-est, C.-B.	7,8	3,3	34 035
Taux de postes vacants moyen / taux de chômage bas				
Pourcentage d'employés salariés = 8,1 %				
1250	Halifax, N.-É.	6,4	2,6	181 350
3550	Hamilton–Niagara Peninsula, Ont.	6,3	2,6	558 980
3560	London, Ont.	6,1	2,4	264 545
3580	Stratford–Bruce Peninsula, Ont.	5,2	2,6	118 705
4740	Yorkton–Melville, Sask.	5,6	2,5	30 530
4820	Camrose–Drumheller, Alb.	6,3	2,5	74 630
Taux de postes vacants moyen / taux de chômage moyen				
Pourcentage d'employés salariés = 4,1 %				
3510	Ottawa, Ont.	7,3	2,4	491 940
3520	Muskoka–Kawartha, Ont.	6,9	2,5	128 580
Taux de postes vacants moyen / taux de chômage élevé				
Pourcentage d'employés salariés = 8,7 %				
1230	Annapolis Valley, N.-É.	8,3	2,6	40 290
1240	Sud, N.-É.	11,2	2,4	45 595
1320	Moncton–Richibucto, N.-É.	8,9	2,6	92 080
1330	Saint John–St. Stephen, N.-É.	8,6	2,5	68 755
3570	Windsor–Sarnia, Ont.	7,6	2,5	249 455
4750	Prince Albert / Nord, Sask.	8,0	2,4	77 560
4830	Calgary, Alb.	7,9	2,5	736 280

Taux de postes vacants et de chômage dans les régions économiques (fin)

Tableau 6

Taux de postes vacants et de chômage, selon la catégorie de région économique, 2015 et 2016

	Taux de chômage	Taux de postes vacants	Emploi salarié
	pourcentage		nombre
Taux de postes vacants bas / taux de chômage bas			
Pourcentage d'employés salariés = 16,6 %			
2420	5,0	1,8	332 480
2425	5,4	1,9	171 610
2430	6,4	1,6	125 985
2433	6,1	1,7	104 060
2435	6,1	1,8	512 175
2455	6,0	1,7	184 170
3595	6,6	2,3	108 275
4610	5,1	1,8	38 585
4620	4,2	1,9	47 340
4630	5,0	2,3	47 480
4650	6,6	2,1	358 735
4660	5,9	2,2	30 835
4710	4,9	2,1	155 990
4730	6,0	2,3	161 340
4810	6,1	2,3	130 320
Taux de postes vacants bas / taux de chômage moyen			
Pourcentage d'employés salariés = 2,9 %			
2465	6,9	1,6	64 700
2470	7,6	1,5	100 310
3515	6,8	2,3	176 225
4850	7,5	2,3	98 340
Taux de postes vacants bas / taux de chômage élevé			
Pourcentage d'employés salariés = 17,0 %			
1010	10,1	1,9	129 020
1020	18,8	2,1	38 790
1030	17,3	2,2	35 740
1110	11,1	2,3	58 790
1210	15,0	1,7	50 580
1220	9,4	2,2	62 585
1310	16,3	1,9	45 070
1340	8,7	1,9	52 260
1350	8,2	2,3	28 910
2410	15,4	1,6	28 440
2415	8,2	1,6	82 395
2440	10,1	2,0	1 101 205
2445	7,9	2,0	151 155
2450	7,6	1,5	136 560
2460	8,8	1,7	90 330
2475	8,3	1,2	108 040
2480	9,5	1,7	55 000
3590	7,7	2,3	233 920
4880	8,8	2,0	76 730

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Enquête sur la population active, 2015 et 2016.

Notes

1. Depuis quelques années, Statistique Canada recueille des données sur les postes vacants dans le cadre de diverses enquêtes : depuis mars 2011, des données mensuelles à partir de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et des données annuelles dans le cadre de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de 1999 à 2006 ainsi que de l'enquête ponctuelle sur le milieu de travail de 2011. À l'exception de l'Enquête sur le milieu de travail, les autres enquêtes ne portent pas uniquement sur les postes vacants. Parrainée par Emploi et Développement social Canada, l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est la plus vaste enquête auprès des entreprises se concentrant sur les postes vacants que mène Statistique Canada depuis les années 1970.
2. Les données sur les postes vacants sont diffusées chaque trimestre et s'accompagnent d'une brève analyse. Voir le site Web de Statistique Canada pour de plus amples renseignements sur les Postes vacants, quatrième trimestre de 2016 (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170413/dq170413b-fra.htm>).
3. L'EPVS ne fait pas la distinction entre les types de postes devenant vacants et les types de postes créés.
4. Voir Gunderson et Riddell (1993).
5. Certaines analyses font référence à la coexistence de raisons expliquant l'existence de postes vacants et de chômage frictionnels et structurels. Les raisons frictionnelles désignent le roulement normal sur le marché de l'emploi, alors que les raisons structurelles font généralement référence au manque de correspondance entre les compétences ou l'emplacement des chômeurs et les caractéristiques des postes vacants (Gunderson et Riddell, 1993).
6. Voir Faberman (2009).
7. Des estimations de la relation entre les postes vacants et le chômage au fil du temps (comme les décrit la courbe de Beveridge) seront effectuées à mesure que davantage de données trimestrielles deviendront disponibles.
8. Le fait d'utiliser la moyenne de huit trimestres de données fournit des estimations plus robustes du nombre de postes vacants et du niveau de chômage, en réduisant l'influence des données aberrantes, en lissant les éventuels effets de saisonnalité et en réduisant la variance des estimations. Dans le contexte actuel, les estimations de la variance sont complexes. Pour ce qui est de l'Enquête sur la population active (EPA), les variances trimestrielles pourraient être calculées en utilisant les variances moyennes obtenues à partir des données mensuelles de l'EPA. On suppose que la covariance entre les mois est positive, ce qui réduit ainsi la variance générale. On interprète la moyenne de ces variances trimestrielles comme étant une approximation de la variance réelle. En ce qui concerne l'EPVS, on interprète la moyenne des variances trimestrielles (en supposant de nouveau que la covariance entre les trimestres est positive), comme une approximation de la variance réelle.
9. Les données relatives à chaque région économique sont présentées dans le tableau 6 (voir la section Taux de postes vacants et de chômage dans les régions économiques). Ce tableau regroupe les régions économiques selon que leurs taux de postes vacants et de chômage sont supérieurs ou inférieurs à la moyenne nationale.
10. Ce résultat est statistiquement significatif au niveau de confiance de 1 %. Lorsque l'on suppose que chaque région économique est un marché de l'emploi local et est aussi important qu'un autre marché de l'emploi local (en d'autres termes, lorsqu'il n'est pas pondéré par l'emploi total dans la région économique), une hausse de 1,0 point de pourcentage du taux de chômage est associée à un déclin de 0,43 point de pourcentage du taux moyen de postes vacants. Ce résultat est statistiquement significatif au niveau de confiance de 5 %. On a utilisé une régression robuste (détectant les données aberrantes et fournissant des résultats stables en cas de données aberrantes en limitant leur influence) afin de vérifier les résultats, et des résultats semblables ont été obtenus. D'autres spécifications comprenaient le carré du taux de chômage divisé par 10, pour capturer l'éventuelle non-linéarité de la relation entre les taux de chômage et de postes vacants. Ces spécifications ont capturé la même part de variabilité dans les données que la régression linéaire utilisant le taux de chômage de la région économique. La ligne de tendance du graphique 1 est le taux de postes vacants attendu = $0,02755 - 0,045^*$ (taux de chômage de la région économique² ÷ 10). Ce résultat est statistiquement significatif au niveau de confiance de 5 %.
11. On a remarqué un résultat semblable en triant les 66 régions économiques en ordre croissant de postes vacants. Aux fins de discussion, les régions économiques ont été regroupées en tiers supérieur, tiers moyen et tiers inférieur de la répartition des postes vacants. Entre les tiers inférieur et supérieur de cette répartition, les taux de postes vacants ont varié entre 1,7 % et 2,9 %, alors que le taux de chômage moyen a varié entre 8,4 % et 6,8 %.
12. L'EPVS et l'EPA sont deux enquêtes distinctes échantillonnées et conçues pour recueillir différents types de renseignements. Voir la section Sources de données, méthodes et définitions.

13. Des ratios semblables de chômeurs par perspectives d'emploi font l'objet d'un rapport trimestriel dans le cadre de l'enquête Job Openings and Labor Turnover Survey (Perspectives d'emploi et roulement de la main-d'œuvre) aux États-Unis (Hirasuna, 2013). Au Canada, la portion Enquête sur la rémunération auprès des entreprises de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail rend ces ratios publics depuis mars 2011.
14. Voir la section Sources de données, méthodes et définitions pour une analyse sur la façon dont la variance est estimée pour les ratios.
15. Chan et Morissette (2016) fournissent des estimations de l'incidence causale de la rémunération sur la mobilité interprovinciale au cours des années 2000.
16. Voir Gunderson et Riddell (1993).
17. L'accent est mis sur la profession. Les lieux de travail appartiennent à un secteur, alors que chaque personne employée à un lieu de travail correspond à la même classification industrielle en fonction de la nature du produit fabriqué ou du service rendu. Des personnes occupant des professions complètement différentes peuvent être employées sur les lieux d'un travail. Ces personnes sont classées dans des catégories professionnelles pertinentes en fonction des tâches et des responsabilités de leur poste.
18. Environ 2 chômeurs sur 5 n'avaient pas de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il peut s'agir de chômeurs de longue durée, de personnes qui ne faisaient auparavant pas partie de la population active et de personnes commençant une recherche d'emploi pour la première fois.
19. Puisque les professions de la santé font principalement partie du secteur de la santé, ce secteur présente également un ratio de moins de 1,0.
20. Selon les données de l'EPA, environ les deux tiers des emplois des professions de la vente et des services se trouvent dans l'industrie du commerce de détail ainsi que dans celle des services d'hébergement et de restauration.
21. Plus de la moitié des professions du secteur des métiers, du transport et de la machinerie se trouve dans l'industrie de la construction. De la même manière, les professions liées à la fabrication se trouvent principalement dans l'industrie de la fabrication.
22. Alors que certaines professions se concentrent dans des industries particulières, d'autres se retrouvent dans tous les secteurs. C'est par exemple le cas des professions des affaires, de la finance et de l'administration : certaines professions au sein de cette grande catégorie sont uniques au secteur des services financiers et aux entreprises, mais la plupart des professions se retrouvent dans toutes les industries. Pour ce qui est des professions de la catégorie professionnelle des affaires, de la finance et de l'administration, le ratio des postes vacants par chômeur varie de 0,8 dans le secteur de la finance et des assurances et de 1,4 dans le secteur de la santé à 2,4 dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques.
23. Ces résultats correspondent à ceux de Galarneau et coll. (2001). À partir des données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de 1999, cette étude a démontré qu'un grand nombre de postes vacants sont faiblement rémunérés et associés à un roulement élevé.
24. Selon les données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes de 2014, 39 % des chômeurs cherchaient un emploi hors de leur collectivité (à plus de 60 km) et 34 % cherchaient un emploi hors de leur province.
25. Une limite est que le principal domaine d'études n'est pas pris en compte dans cette analyse.
26. Selon la littérature, les travailleurs suréduqués gagnent moins que les travailleurs dont le niveau de scolarité correspond à leur emploi (Boothby, 2002).
27. Une limite notable est que ni l'EPVS ni l'EPA ne comprend de renseignements sur le principal domaine d'études de chaque niveau de scolarité.
28. Voir Ci et coll. (2016).
29. On mesure cela comme le taux de transition moyen du chômage à l'emploi (ou le flux des chômeurs vers un statut d'employé divisé par le nombre total de chômeurs le mois précédent), en fonction des données de l'EPA de janvier 2001 à décembre 2016.
30. Selon les données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes de 2014, les travailleurs employés cherchant un nouvel emploi mentionnent des raisons liées à la recherche d'une rémunération supérieure correspondant mieux à leurs qualifications et à l'obtention de plus d'heures de travail.
31. Même si ces limites sont arbitraires, elles visent à fournir aux lecteurs une interprétation qualitative des résultats quantitatifs du graphique 1.

Documents consultés

- BOOTHBY, Daniel. 2002. *Littératie, affectation professionnelle et rendement de la surinstruction et de la sous-instruction* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-552-m/89-552-m2001009-fra.pdf>), Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, produit n° 89-552-M au catalogue de Statistique Canada, n° 9, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada.
- CHAN, Ping Ching Winnie, et René MORISSETTE. 2016. « Incidence des salaires annuels sur la mobilité interprovinciale, l'emploi interprovincial et les emplois vacants » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2016376-fra.htm>), *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 376, Ottawa.
- CI, Wen, René MORISSETTE et Grant SCHELLENBERG. 2016. « Embauches et mises à pied dans les régions économiques du Canada : estimations expérimentales, 2003 à 2013 » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2016060-fra.htm>), *Aperçus économiques*, juin, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, n° 60.
- FABERMAN, R. Jason. 2009. « Studying the labor market with the Job Openings and Labor Turnover Survey », *Producer Dynamics: New Evidence from Microdata*, publié sous la direction de Timothy Dunne, J. Bradford Jensen et Mark Roberts, Chicago, University of Chicago Press, p. 83 à 108.
- GALARNEAU, Diane, Howard KREBS, René MORISSETTE et Xuelin ZHANG. 2001. *Personnel demandé : nouveau profil des postes vacants au Canada* (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=71-584-M2001002&ObjType=46&lang=fr&limit=0>), Série sur le milieu de travail en évolution, produit n° 71-584-M au catalogue de Statistique Canada, n° 2, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada.
- GUNDERSON, Morley, et W. Craig RIDDELL. 1993. *Labour Market Economics: Theory, Evidence and Policy in Canada*, troisième édition, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 746 p.
- HIRASUNA, Donald. 2013. *The Unemployed and Job Openings: A Data Primer*, CRS Report for Congress, Washington, Congressional Research Service.
- MINISTÈRE DES FINANCES. 2014. *Rapport sur l'emploi : Le point sur le marché du travail canadien* (<http://www.budget.gc.ca/2014/docs/jobs-emplois/jobs-emplois-fra.html>), n° de catalogue F1-23/3-2014-1F, 66 p.